



Lac-Saguay

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 janvier 2020 le règlement décrétant l'imposition du taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2020.

Tout contribuable qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau aux heures normales du bureau municipal.

Donné à Lac-Saguay, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020.

  
Richard Gagnon  
Directeur général et secrétaire-trésorier



